

# La Résonance syndicale STTCISSS

## LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : [accueil@sttcissl.org](mailto:accueil@sttcissl.org)  Facebook  Twitter



RÉSISTANCES  
FÉMINISTES

COLLECTIF 8 MARS

JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES DROITS DES FEMMES 2023



### Mars, un mois féministe!

Le 8 mars est la Journée internationale des droits des femmes. Notez *DES DROITS* : non, ce n'est pas une St-Valentin 2.0! On y célèbre celles qui ne reculèrent pas hier devant les mots et les gestes requis pour qu'avancent les choses et qu'éclatent les plafonds de verre. On y souligne ces luttes qui mobilisent aujourd'hui encore les femmes de toutes générations, origines et orientations et identités sexuelles. Enfin, on y rêve aussi les victoires de demain, les espérant fortes, solidaires et rassembleuses.

Les luttes féministes sont toujours criantes d'actualité : nous le rappelle l'inférieur décompte annuel des féminicides, mais aussi le blocage de l'équité salariale, le harcèlement psychologique, la crise du logement, la fronde conservatrice contre l'avortement, nos conditions de travail médiocres dans le secteur public... C'est un système où rien n'est garanti et où un droit qu'on croyait acquis peut nous être arraché d'un coup. Demandez-le aux Américaines, qui en ont appris quelque chose cette année.



**Votre équipe**  
**Condition féminine**  
Hélène Melançon  
Sonia Senez  
Francis Boudreault



Vous l'aurez compris, c'est en allié féministe convaincu que j'ai l'honneur de vous annoncer le début de notre Mois de la Condition féminine. Parce qu'un jour *c'est pas assez!*, votre syndicat poursuit sa tradition pour tout le mois de mars!

### Des militantes passionnées!

Avant de présenter la programmation complète, je me dois de souligner qu'il est le résultat du travail acharné de vos militantes en condition féminine : Hélène Melançon et Sonia Senez. La sage et rassembleuse expérience de la première et l'inconditionnelle effervescence de la seconde se sont unies pour vous offrir un mois à la hauteur de leur passion et de leur engagement. Tout ce qui suit est le fruit de leur militantisme, et je tenais à leur réserver la première gerbe de fleurs verbales. Et je t'inclus *Jenn*, qui prend soin de toi avant de nous revenir. Alors que nous nous attablons pour célébrer les femmes inspirantes d'hier à aujourd'hui, vous êtes vous-mêmes, les filles, une source d'inspiration pour nous toutes et tous.

*suite en page 2...*

# RÉSISTANCES FÉMINISTES

COLLECTIF 8 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES DROITS DES FEMMES 2023



## PORTRAIT DE LA RÉSISTANCE FÉMINISTE



**MICHÈLE  
TAINA  
AUDETTE**

...suite de la page 1

### Une fière programmation!

Elle tient en 4 volets principaux : la Personnalité féministe inspirante 2023, des capsules vidéo Portraits de la résistance féministe, 2 jours de kiosque et distribution de nos épinglettes et... des supers chandails roses de l'équité!

#### Personnalité féministe inspirante

Nous souhaitons vous impliquer : aussi, nous vous lançons le défi de nous faire découvrir une femme qui vous inspire! Qu'elle vous soit proche ou une personnalité publique, d'hier ou d'aujourd'hui, proposez-nous son nom et une courte description expliquant pourquoi elle vous inspire! Vous pouvez en proposer plus d'une, autant que vous voulez!

Inspirez-nous, [en cliquant ici](#), sur le code QR ci-contre ou en le scannant!

Vous avez jusqu'au 15 mars, et les plus inspirantes seront publiées ici!



#### Portraits de la résistance féministe

Tout au long du mois, quatre capsules vidéo seront publiées sur nos réseaux. Chaque capsule vous présentera le portrait d'une femme qui représente la résistance féministe, d'hier à aujourd'hui. Ces capsules seront aussi publiées dans la capsule L'Actualité syndicale du Président. Vous pourrez aussi les découvrir dans votre journal. D'ailleurs, en 3<sup>ème</sup> colonne, je vous invite à lire et écouter le premier portrait!

### KIOSQUES 7 et 8 mars

Nous tiendrons des kiosques afin d'échanger avec vous sur ces enjeux.

**7 mars au HPLG (7h à 17h)**

**8 mars au CHDL (7h à 17h)**

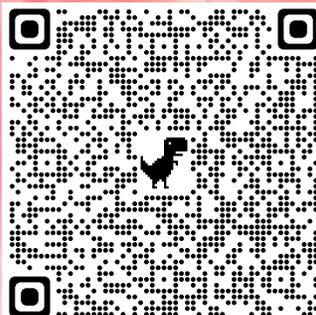
Venez chercher votre traditionnelle **ÉPINGLETTE** du Collectif 8 mars, dont la CSN fait partie., à voir en 1<sup>ère</sup> page, en forme de cœur, on aime ça! On vous l'offre! Il en reste aussi de l'an dernier; au choix! Nous aurons aussi des **collants** et des **signets-à-planter** en papier incrusté de graines à mettre en terre! Vous pourrez dire qu'on vous a offert des fleurs! :)

#### Distribution des chandails roses!

OUI! Ils sont ARRIVÉS! Nos supers chandails roses pour l'équité salariale! Nous les distribuons donc pile pour notre mois féministe! Venez-nous voir aux kiosques! Pour les autres installations et les absents, pas de panique! La distribution se fera par lot envoyé et via votre banque de militants. On n'oubliera personne!

Tel que déjà précisé, pour récupérer votre chandail au kiosque, vous devrez l'avoir commandé (max avant ce dimanche 23h59, 4 mars!). Vous pouvez d'ailleurs toujours le commander en cliquant ou scannant le code QR ici-bas. Il sera toujours possible de le commander par la suite, simplement qu'il arrivera plus tard :)

Francis Boudreault,  
Support Info-Mob



Aujourd'hui, je vous parle de Michèle Taina Audette, une femme résistante d'aujourd'hui et une idole autochtone reconnue. Née d'un père québécois et d'une mère innue, elle a été élue à 27 ans à la présidence de Femmes Autochtones du Québec (FAQ), puis sous-ministre associée à la Condition féminine, puis élue Présidente de Femmes Autochtones du Canada et nommée parmi les 5 commissaires à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées. Mère de 5 enfants et ayant vécu 2 tentatives de suicide suite aux traumatismes vécus dans son enfance, elle nous rappelle que *8 femmes sur 10 dans les réserves vivent des violences de toutes sortes. Bien que plus éduquées que les hommes, les femmes autochtones se retrouvent moins souvent sur le marché du travail parce qu'être femme et autochtone en même temps, ça constitue un double handicap. Tout le monde doit participer à la résolution des problèmes sociaux, même vous, sœurs québécoises.* C'est en se ralliant à d'autres groupes de femmes que la FAQ a obtenu certaines revendications. Enfin, elle fut nommée sénatrice au Canada.

[Clique ici pour voir toute la capsule!](#)

Hélène Melançon,  
Militante Condition féminine



## ENCORE DU NOUVEAU SUR L'ALLÈGEMENT DES EXIGENCES

Au début du mois, je vous annonçais des allègements d'exigences pour les titres d'emploi de secrétaire médicale, technicien en administration et AA1-adm à la paie. Je vous avais également dit que les travaux se poursuivaient. Alors, j'ai le plaisir de vous annoncer l'allègement des exigences pour les AA2-adm à la paie. Ce travail n'aurait pas été possible sans l'ouverture de la nouvelle cheffe au service de la paie, Cynthia Ducharme. On va se le dire, je suis capable de dénoncer les absurdités mais aussi de souligner les bons coups des gestionnaires. D'ailleurs, j'invite tous les gestionnaires de notre CISSS à démontrer de l'ouverture et une volonté de travailler en collaboration avec notre syndicat afin d'être en amélioration continue.

Ceci dit, voici les exigences d'AA2-adm à la paie :

**AVANT:** Détenir un diplôme d'études secondaire (DES). Posséder une expérience d'une (1) année à titre d'agent administratif classe 2 dans un environnement informatisé dont six (6) mois dans un service de paie.

**ET** réussir les tests suivants : français abrégé, Word abrégé, Excel intermédiaire et le test pratique de résolution de problèmes liés au traitement de la paie.

**MAINTENANT** : (à compter de l'affichage débutant le 28 février 2023) : Détenir un diplôme d'études secondaire (DES).

**ET** réussir les tests suivants : français abrégé - Niveau 1, Word abrégé - Niveau 1, Excel de base - Niveau 1 et le test pratique de résolution de problèmes liés au traitement de la paie.

Donc plus besoin d'avoir de l'expérience dans un service de paie, mais faut tout de même avoir un minimum de connaissances qui seront évaluées via un test. Par contre, n'ayant pas vu ledit test, j'invite les candidats qui passeront le test pratique de réso-

lution de problèmes liés au traitement de la paie de me donner votre impression.

De ces faits, je vous avise que des postes d'AA2-adm à la paie seront à l'affichage le 28 février prochain.

Bonne chance à tous et continuez à me tenir informée.

Carole Duperré  
V.-p. catégorie 3



## DOSSIERS FINIS DE SEMAINE



Rappel! Cliquez sur la date qui vous intéresse pour vous y inscrire.

## PEM

Lundi 6 mars 13h00

Lundi 6 mars 19h00

Lundi 13 mars 13h00

Lundi 13 mars 19h00

## ASSS

Jeudi 16 mars 19h00

Vendredi 17 mars 13h00

Lundi 20 mars 13h00

Lundi 20 mars 19h00

## MARS est dur en masse? BESOIN D'AIDE? PENSE PAE!

Programme d'aide aux employés:

**1-855-612-2998**

## EN INVALIDITÉ?



Pour les personnes en **invalidité** (CNESST, assurance salaire, SAAQ et IVAC) : n'oubliez pas de faire vos choix de vacances!

## POSTULER

## AFFICHAGE DE POSTES EN COURS

↳ **Catégorie 3** ↻

28 février au 14 mars 2023

SECTION

## RAPPEL EXPRESS

## DATES DE TOMBÉE

**Changement dispo** : si à la baisse, avant le 23 juillet pour l'horaire du 10 septembre au 30 décembre. À la hausse, possible en tout temps.

**Demandes horaires** : avant le 3 mars pour les périodes allant du 26 mars au 22 avril.

**Prochain férié à demander** : Vendredi Saint, 7 avril (F-10). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 3 mars.

## FONDATION

CSN POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI

## KIOSQUES

Votre équipe locale Fondation tient présentement une tournée. Venez les visiter pour obtenir plus d'infos!

Dates pour le HPLG :

- ▶ 7 mars, de 9h00 à 16h00;
- ▶ 8 mars, de 7h00 à 14h00;
- ▶ 21 mars, de 15h00 à 21h00.

Dates pour le CHDL :

- ▶ 15 mars, de 9h00 à 16h00;
- ▶ 16 mars, de 7h00 à 14h00;
- ▶ 22 mars, de 15h00 à 21h00.

## VACANCES

**CHOIX DE VACANCES 1er AU 15 MARS**

## DOSSIER DOTATION: LES PASSEZ AU SUIVANT

Pour le délai de rappel concernant les *passés au suivant*, lorsque la dotation vous téléphone, **vous avez 36 heures**, peu importe que ce soit un jour de la semaine ou de la fin de semaine pour rappeler et donner votre réponse, et ce, même si les bureaux sont fermés! Votre message sur le répondeur fera foi de votre retour d'appel dans les délais, car le message indique l'heure de l'appel!

Voici des exemples :

Si la dotation vous téléphone le :

- ▶ mercredi à 14h15, vous devez rappeler: **avant vendredi 2h15 (matin)**;
- ▶ vendredi à 9h30... vous devez rappeler: **avant samedi 21h30**;
- ▶ lundi à 13h00, rappelez **avant mercredi 1h00 du matin**.

Cependant, si vous êtes en vacances lors de l'appel téléphonique, le délai de 36 heures débute le jour de votre retour de vacances, dès 8h le matin.

Isabelle L.-Fleurent,  
Agente de griefs



## INFORMATION



**Échange d'horaires** selon l'article 209.09/309.09

Deux (2) personnes salariées d'un même titre d'emploi et d'un même service peuvent échanger entre elles leurs jours de congé et de travail, tels qu'établis, et ce, avec le consentement de l'employeur, lequel ne peut refuser sans motif valable. Dans ce cas, l'article 19 et le paragraphe 8.09 des dispositions nationales de la convention collective ne s'appliquent pas. Pour tout questionnement relatif à ce sujet veuillez communiquer avec un agent de griefs (voir en-tête du journal).

Année Larochelle,  
Agente de griefs



## GASTROENTÉRITE



L'employeur a désormais un nouvel enlèvement pour le traitement de la GASTRO.

Il a **seulement décidé** d'arrêter de payer les personnes qui se contaminent au travail avec le virus de la GASTRO sur les unités en quarantaine ou l'urgence.

Nous n'approuvons pas cette nouvelle pratique.

L'employeur nous informe à l'instant que les travailleurs qui attrapent la gastro se sont **simplement** mal protégés. Et ils ne seront pas payés en GASTRO (germe). On nous a répondu que les travailleurs ont le matériel pour se protéger adéquatement.

WOW! Quelle belle philosophie!

L'employeur ne cessera jamais de nous surprendre et de nous décevoir! Alors je vous demanderais de remplir une DEA (déclaration d'événement accidentel) si vous attrapez la GASTRO sur un département en ÉCLOSION, si vous avez été en contact avec un collègue de travail ou un patient ayant la GASTRO. Ensuite, pour bien faire les choses, je vous demanderais d'aller consulter un médecin à l'urgence ou à votre clinique médicale. De par sa décision, l'employeur veut qu'on embourbe le système encore plus... Ben c'est ce qu'on va faire! Ensuite, considérant que c'est un dossier CNESST vous devez remplir une RTR (réclamation du travailleur).

Et oui, je trouve complètement ridicule d'aller contaminer d'autres personnes, mais que voulez-vous, c'est ce que l'employeur recherche...  
L'employeur devrait payer les personnes comme il l'a toujours fait pour bien protéger les patients et/ou les autres travailleurs. La méthode est très simple : vous devez être ISOLÉ chez vous. L'employeur devrait payer la journée des premiers symptômes et les 48 heures suivantes. Nous parlons ici de 3 jours en

tout pour éviter de contaminer les personnes qui nous entourent.

Si vous êtes lésé(e)s par cette situation, il est important de communiquer avec vos agentes en santé sécurité défense : Charlaïne et Audrey au Nord et Virginie au Sud.

Charlaïne  
Charbonneau,  
Agente SST défense



## MODIFICATIONS INDEMNITÉS REPAS ET HÉBERGEMENT

Vous trouverez en pièce jointe la circulaire 2018-008, révisée le 30 janvier et qui reprend la circulaire 2018-041 sur les frais de déplacements. Cette circulaire ne vise que le quantum de certaines indemnités et ne change pas les autres conditions d'application prévues à la convention collective. Veuillez aussi noter que **ces taux sont applicables à compter du 13 décembre 2022**.

Voici les nouveaux taux applicables et les articles qui sont visés dans la convention collective :

### Repas :

- ▶ Déjeuner : 13,75\$
- ▶ Dîner : 18,90\$
- ▶ Souper : 28,50\$

### Allocation quotidienne lors d'un coucher dans un établissement hôtelier :

- ▶ 7,75\$

IMPORTANT : À noter que cette circulaire concerne les indemnités quand vous travaillez à L'EXTÉRIEUR des installations du CISSS, donc à ne pas confondre avec le coût d'un repas conventionné. Merci :)

*L'équipe de négociation du secteur public*



Bonjour à tous! Suite de ma chronique sur le taux horaire minimum! [Cliquez ici pour lire la 1<sup>ère</sup> partie.](#)

## Qui sont ces personnes qui travaillent au salaire minimum?

- ▶ [...] très rarement syndiquées : [10%], comparativement à [40%] pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs;
- ▶ Elles [n'ont généralement] pas d'avantages sociaux comme les régimes d'assurance ou les régimes de retraite;
- ▶ Elles travaillent en moyenne 25 heures par semaine;
- ▶ Leur horaire de travail est souvent atypique (sur appel, heures brisées, etc.);
- ▶ Elles ont de la difficulté à accumuler le nombre d'heures suffisant pour se qualifier à l'assurance-emploi en raison du faible nombre d'heures travaillées;
- ▶ Elles ont moins souvent accès à la formation offerte par l'entreprise;
- ▶ Elles touchent souvent une rémunération plus variable et aléatoire, surtout lorsque le salaire est en partie composé de pourboires.

Dans le cas précédent, il faut mentionner qu'il peut également y avoir un taux horaire ajusté et en deçà du salaire minimum. De ces faits, une partie des travailleuses et travailleurs du Québec demeure particulièrement vulnérable à ce que notre économie

se mette à *chirer*, à s'emballer. Les programmes d'aide n'étant pas toujours adaptés à ceux-ci, il est raisonnable de croire qu'une meilleure rémunération à la source aurait un effet protecteur pour les quelques 800 000 travailleurs<sup>1</sup> gagnant moins de 18\$ de l'heure. Ironiquement, même le PM Legault admet qu'*honnêtement, il est difficile d'arriver avec 18\$ l'heure, surtout quand on a des enfants.* Dommage que les *babines* ne suivent pas les *bottines*!

<sup>1</sup>Source: [Article du Soleil](#)

**Bon, c'est vrai qu'on va pas bin bin loin avec juste 18 piasses de l'heure**



## L'augmentation du salaire minimum a peu d'impact, car elle ne touche qu'une faible proportion des travailleuses et travailleurs du Québec

J'entends souvent la phrase suivante : *rendu là, je suis aussi bien d'aller travailler dans un dépanneur, je ne serai pas payé beaucoup moins.* Je comprends ce sentiment, mais il semblerait que le calcul n'est pas si simple. Une étude de la revue Regards sur le travail indique que 6% des travailleurs du Québec sont au salaire minimum. Suite à l'augmentation de celui-ci, c'est environ 20% des travailleurs qui ont obtenu des hausses, incluant 25% de la main d'œuvre féminine et 40% de ceux qui sont à temps partiel. Un autre détail non négligeable est l'écart entre les programmes d'aide sociale et le salaire minimum. Alors que le gouvernement prône que travailler soit plus attractif que l'inverse, il est curieux de constater sa façon d'intervenir à ce sujet. En effet, que ce soit par ses offres salariales peu aguichantes ou par son entêtement à maintenir le salaire minimum bas, il induit la situation inverse. Contre-productif, n'est-ce pas?

Philippe Cloutier  
Support Info-Mob



# notre réseau NOTRE RUCHE

## Doubler la tortilla : une recette collective!

### Tournée Matawinie Est et Autray Nord

Enfin! Après moult tempêtes et annulations, nous pouvons enfin dévaler nos vallonneuses routes du nôôôrd lanauois pour visiter nos MRC Matawinie Est et Autray Nord! Pour s'assurer bonne fortune niveau climat et routes, on met Bébé Yoda au-dessus du GPS. Que la force des 420 000 syndiqués du Front commun soit avec nous! Donc en route avec Josée Lévesque, votre agente SST Prévention, et moi-même, votre support Info-Mob, accompagnés de Diane Mathieu, responsable Info-Mob pour l'APTS.

### Saint-Jean-de-Matha

1<sup>er</sup> arrêt : le doublé CSLC et CHSLD Piedmont, site multidisciplinaire vital à la population en région. Dans un dialogue enrichissant avec nos agentes du SAD et services courants, on se rappelle la nécessité d'un impact réel et collectif de se mobiliser. Côté CHSLD, après une camarade de l'entretien bien informée et un PAB à l'unité qui a bien hâte de voir le projet pilote être étendu pour pouvoir se rapprocher de chez lui, on prend le temps d'échanger avec les équipes de soin. Vos préoccupations nous rappellent l'urgence et la pertinence de nos demandes de négo pour réhumaniser notre travail!

### Saint-Michel-des-Saints

Une heure et quart plus tard (une déneigeuse pas pressée, ça fait partie des aléas de cette route!), on arrive enfin au point le plus nordique de notre ruche. On se dégèle les ailes en bourdonnant équité salariale, demandes de négo et ergothérapie des bureaux avec l'équipe du CLSC.

Saut au CHSLD Brassard où c'est toujours chaleureux malgré la dureté des enjeux qui vous touchent. En cuisine, on se parle des vacances à prendre en un service trop vaste et de l'obsession des boss pour les postes à temps partiel... en pleine pénurie!

Au passage, discussion avec une PEM pour revaloriser la retraite. Car le message syndical est clair, oui à la rétention, mais NON à la détention!

### Saint-Gab.-de-Brandon

Cassant la croûte en roulant, on redescend vers St-Gabriel pour saluer nos **anges de la santé** du CHSLD Désy, en plein changement de quart (ce qui nous permet de croiser autant l'équipe de jour que de soir (un objectif qu'on doit s'offrir plus souvent!). Les thèmes sont variés : SST prévention, CDJ pas rouvert, la pénurie, la fatigue... et encore les vacances aux cuisines par service de plusieurs installations qui ne s'*interremplacent* même pas!

Fin au CLSC-CDR Myriade. Équipe peu nombreuse mais fort enthousiaste : avec Bertrand et toute votre

super équipe, on a passé tous les sujets, des négos au chandail de l'équité! Clin d'œil à l'entretien ménager et à l'agente croisés sur les étages : c'est pas parce qu'on n'est pas nombreux qu'on n'est pas *essentiel*, et vous en êtes la preuve!

### Doubler la tortilla

Vous le savez, j'adore faire des détours pour revenir dans le syndical! C'est la saison des voyages, alors parlons tacos! Les vrais! Tout commence avec une tortilla, une incontournable de la délicieuse cuisine mexicaine. Saviez-vous que quand le contenu du taco est particulièrement savoureux, on met deux tortillas au lieu d'une? Pour éviter que ça brise!

*Donde qu'yo me voy avec ça?* J'y arrive! En février, notre orientation de négo était *prendre soin des travailleurs et des travailleuses*. Alors que le réseau éclate, ce n'est pas les mercis creux de Legault qui nous aideront à continuer. En cette négo, je vous invite donc à *doubler la tortilla*, à solidifier notre cœur à l'ouvrage en rajoutant une couche : de meilleures conditions de travail! Notre personnel est ce qu'on a de plus précieux, alors il est grand, M. Legault, de nous *doblar la tortilla*! Pour éviter que ça brise!

Car prendre soin de nous, voilà une recette collective gagnante!

Francis Boudreault,  
Support Info-Mob



**Pssst! Petites photos? N'hésitez pas à zoomer pour mieux voir :)**